

Projet d'ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
4. Rapport de la présidente
5. Présentation des états financiers
6. Modification des règlements généraux
7. Élection des administrateurs
8. Présentation du calendrier 2016-2017 et rencontres avec les chefs et les représentants des musiciens
9. Varia et parole aux membres
10. Levée de l'assemblée

1. Accueil et mot de bienvenue

Sophie Roberge, présidente, propose l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 19h22. Sophie Roberge agit à titre de présidente d'assemblée. Mylène Schryburt agit à titre de secrétaire. Il y a quorum : 41 parents participent à la rencontre.

Sophie Roberge souhaite la bienvenue aux parents présents. Elle présente l'équipe actuelle du conseil d'administration :

Sont présents :

- Sophie Roberge (présidente)
- Sylvie Grégoire (trésorière)
- Marthe Roberge (vice-présidente – OSJM)
- Georges-Étienne d'Entremont (chef – OSJM) (présent pour le point 8)
- Nicole Lauzière (chef – OCJM) (présente pour le point 8)
- Chantal Boudreau (administratrice – OSJM)
- Guylaine Lemay (représentante des musiciens – OSJM) (présentes pour le point 8)
- Noémie Harnois (représentante des musiciens – OSJM) (présente pour le point 8)
- Julien Deguire (représentant des musiciens – OSJM) (présente pour le point 8)
- Mylène Schryburt (secrétaire)
- Chantal Harrison (responsable OSJM)

Sont absentes :

- Nathalie Roy (vice-présidente – OCJM)
- Cristine Lamarre (administratrice)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sophie Roberge présente l'ordre du jour avec une modification : le point 3 sera traité après le point 6. Manon Beauchemin propose l'adoption de l'ordre du jour et Chantal Forand appuie.
ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle (traité suite au point 6)

Les participants prennent connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} septembre 2015. Alec Fafard propose son adoption et Lucie Bernier appuie. Aucun membre ne demande la lecture du PV de l'AGA.
ADOPTÉ

4. Rapport de la présidente

L'an dernier, l'Association comptait 104 musiciens répartis dans les trois ensembles.

L'Association a embauché un nouveau chef pour l'OSJM, Georges-Étienne d'Entremont. Cinq nouveaux administrateurs se sont joints au conseil d'administration.

La saison 2015-2016 a compté 11 concerts. Deux camps de formation ont eu lieu à l'automne 2015 ainsi qu'une série d'auditions en juin 2016.

Durant la saison 2015-2016, nous avons produit trois concerts : un à Noël, un en février (concert d'hiver) et un à la fin de la saison. Tous les concerts ont rapporté un bénéfice, notamment le concert d'hiver grâce à l'utilisation de l'auditorium de l'école Monseigneur-Parent qui a permis de limiter les frais fixes. Des bouchées cuisinées par les musiciens ont été vendues avec beaucoup de succès à l'entracte du concert d'hiver.

L'Association a participé à deux festivals (festival de l'Association des Orchestres de jeunes du Québec (OOJQ) et festival de la relève à Joliette). Dans le cadre du festival organisé par l'AOJQ, deux concerts ont été donnés par nos musiciens. L'OCJM a donné un concert devant public durant le festival de la relève.

L'OSJM a été invité à participer à un concert avec l'Orchestre Symphonique de Longueuil à la cathédrale de Saint-Antoine-de-Padoue.

L'OSJM a été invité à la Virée classique de l'OSM le 13 août 2016. L'orchestre a donné deux concerts et a pu répéter dans une excellente salle à la Place des Arts.

Les objectifs de la dernière saison pour l'OSJM étaient de créer un esprit de groupe pour que les musiciens aient envie de s'impliquer. C'est réussi. Les jeunes de tous les ensembles ont bien fait en concert.

En 2015-2016, l'OSJM comptait 55 musiciens, l'OCJM en comptait 34 et l'Ensemble Prélude en comptait 15.

En ce qui concerne la subvention du ministère de la Culture et des Communications, une demande a été soumise pour l'année 2016-2017. Un montant de 20 000\$ a été accordé pour la prochaine année de fonctionnement.

En plus des nouveaux musiciens, l'Association cherche aussi à recruter de nouveaux bénévoles qui pourraient s'impliquer. Les camps d'automne s'en viennent rapidement. La campagne de financement du mois de novembre aura encore lieu et nous vendrons des bouteilles de vin sur lesquelles les photos officielles de nos orchestres seront apposées. Les tâches ne manquent pas.

Depuis cette année, il est possible de faire des dons en ligne à l'Association en payant avec PayPal.

L'Association est à la recherche de bénévoles notamment d'un responsable des communications. Nous cherchons une ou des personnes qui s'occuperaient d'annoncer nos concerts, de faire des relances auprès des parents quand il y a des concerts à venir, de publiciser les campagnes de financement, etc.

**Assemblée générale annuelle de l'AOJM
Le 6 septembre 2016 à 19h15
École secondaire Mgr. Parent**

Nous recherchons de plus du financement privé auprès de diverses compagnies. Les députés peuvent aussi nous soutenir. Une bonne visibilité est offerte par l'entremise des programmes de nos concerts.

D'un côté pratique, nous cherchons toujours des bénévoles qui peuvent assurer le transport des instruments, faire l'accompagnement des jeunes lors des activités et assurer une présence auprès d'eux. Ce travail bénévole donne la satisfaction de voir nos jeunes s'impliquer et s'épanouir dans leurs activités.

5. Présentation des états financiers

Sylvie Grégoire présente les états financiers pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016. Des copies de l'état des revenus et des dépenses sont mises à la disposition des membres. L'année 2015-2016 présente un léger déficit de 1 102\$.
Sylvie Grégoire répond aux questions des membres.

Julie Pagé propose l'adoption des états financiers tels que présentés et Anne-Marie Brunet appuie.
ADOPTÉ

6. Modification des règlements généraux

Sophie Roberge présente la modification aux règlements généraux. En élargissant le bassin de personnes qui peuvent faire partie du conseil d'administration, l'Association espère recruter des gens qui sont motivés et qui ont du temps pour soutenir l'Association par leur expertise.

Sophie fait la lecture de la modification à l'article 21. Les membres proposent un amendement au règlement modifié qui est présenté. Le règlement est modifié de la façon suivante :

21.1 Tout membre régulier de l'AOJM autre qu'un musicien inscrit a la qualité requise pour être élu au conseil d'administration.

21.2 Le conseil d'administration se compose d'au moins trois (3) et d'au plus douze (12) membres réguliers élus par l'assemblée générale annuelle des membres. De plus, sur invitation du conseil d'administration, jusqu'à deux (2) personnes extérieures, non membres réguliers et ayant une compétence jugée pertinente, peuvent être élues à un poste d'administrateur. Toutefois, les administrateurs qui sont membres réguliers doivent être majoritaires.

Proposé par Jean-François Leblanc
Appuyé par Louise Séguin
ADOPTÉ

7. Élection des administrateurs

Marthe Roberge propose Sophie Roberge comme présidente d'élection. Chantal Harrison appuie.
Sylvie Grégoire propose Marthe Roberge comme secrétaire d'élection. Chantal Harrison appuie.

Sophie Roberge explique qu'il y a douze postes disponibles au sein du conseil d'administration. Cette année, au moins quatre postes sont en élection. Elle fait appel aux membres de l'assemblée pour proposer des candidats. Les membres sont libres de proposer les candidats qu'ils désirent ou ils peuvent se proposer eux-mêmes. Comme le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes disponibles au conseil d'administration, ils sont élus par acclamation. À la suite des élections, les

**Assemblée générale annuelle de l'AOJM
Le 6 septembre 2016 à 19h15
École secondaire Mgr. Parent**

postes au sein du conseil d'administration sont comblés comme suit :

Nom	Statut 2016-2017	Fonction	Orchestre
Chantal Boudreau	2 ^e année du mandat	Administratrice	Symphonique
Mylène Schryburt	1 ^{re} année du mandat	Secrétaire	Symphonique
Chantal Legault	1 ^{re} année du mandat	Administratrice	Symphonique
Chantal Forand	2 ^e année du mandat (en remplacement de Nathalie Roy)	Responsable OCJM	Junior
Anne-Marie Brunet	1 ^{re} année du mandat	Vice-présidente OCJM	Junior
Jean-Luc Doray	1 ^{re} année du mandat	Administrateur	Symphonique
Johanne Bastien	1 ^{re} année du mandat	Trésorière	Junior
Sophie Roberge	2 ^e année du mandat	Présidente	Symphonique
Marthe Roberge	2 ^e année du mandat	Vice-présidente OSJM	Symphonique
Chantal Harrison	2 ^e année du mandat	Responsable OSJM	Symphonique
Georges-Étienne d'Entremont	nommé d'office	Chef OSJM	Symphonique
Nicole Lauzière	nommé d'office	Chef OCJM	Junior
À déterminer au lors de la prochaine répétition	Élection en septembre	Représentant des musiciens	Symphonique
À déterminer au lors de la prochaine répétition	Élection en septembre	Représentant des musiciens	Symphonique
À déterminer au lors de la prochaine répétition	Élection en septembre	Représentant des musiciens	Symphonique

8. Présentation du calendrier 2016-2017 et rencontre avec les chefs et les représentants des musiciens

Le calendrier de la saison est disponible sur le site Internet de l'Association.

Les dates des camps d'automne sont les suivantes : 23-24-25 septembre 2016 pour l'OSJM (feuille à remplir et à remettre vendredi le 9 septembre, allergies, autobus) et 7-8-9 octobre 2016 pour l'OCJM. La présence aux camps est obligatoire. La signature des parents est requise pour les musiciens mineurs.

Pour l'OCJM et l'OSJM, la ponctualité est de mise. De façon plus particulière, il est demandé aux parents de l'OCJM d'être à l'heure au début et surtout à la fin des répétitions afin de permettre aux parents bénévoles de quitter rapidement. En cas d'absence ou d'un retard à une répétition, il faut aviser les responsables. Un courriel peut être envoyé à absence@aojm.ca pour les musiciens de l'orchestre symphonique.

Le concert de Noël aura lieu le 10 décembre 2016 et la générale se tiendra la veille.

La prise de photo officielle se fera le 14 octobre 2016 pour l'OCJM et le 18 octobre pour l'OSJM. Tous doivent porter la tenue de concert appropriée à leur orchestre.

Rencontre avec le chef de l'orchestre symphonique, Georges-Étienne d'Entremont :

Georges-Étienne rappelle le succès obtenu lors de la Virée classique et le travail que cela a demandé. Il souligne que cela a permis d'offrir une belle visibilité à l'OSJM malgré quelques coûts associés à la réalisation de cet événement.

Un grand travail de recrutement a été fait l'an dernier et cela a porté fruit, car le nombre de musiciens de l'orchestre a augmenté. Un seul musicien a quitté dans les vents.

Pour le concert de Noël, plusieurs petites pièces qui s'agencent bien ensemble seront présentées.

Au printemps prochain, le Chœur Polymnie nous invite à donner un concert en leur compagnie le 8 avril à la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue. Il s'agit d'une nouvelle occasion d'être visible et d'aller chercher du financement. Cela nous permet aussi de nous diversifier et d'être vu pour faire parler de nous.

Pour le concert de fin d'année, les ensembles de l'Association auront l'occasion, encore une fois, de jouer à la Maison symphonique en juin 2017.

Un parent félicite Georges-Étienne pour l'excellente prestation de l'orchestre symphonique à la Virée classique.

Rencontre avec les représentants des musiciens – OSJM

Julien Deguire, Noémie Harnois et Guylaine Lemay se présentent et décrivent leur rôle en tant que représentants des musiciens de l'OSJM.

Tous trois travaillent ensemble pour faire le travail de représentant au conseil d'administration. Ils sont les porte-parole des musiciens auprès du conseil d'administration. Ils aident à régler des petits problèmes, ils jouent un rôle d'intermédiaire entre les musiciens et le chef lorsque nécessaire, ils facilitent l'intégration des nouveaux musiciens, ils voient à ce que les anciens musiciens fassent des pas vers les nouveaux pour créer un esprit de groupe.

Une infolettre est envoyée à chaque semaine. Si des parents veulent recevoir l'infolettre, ils peuvent faire parvenir un courriel à courrier@aojm.org pour demander à être ajoutés à la liste d'envoi.

Rencontre avec le chef de l'orchestre Junior, Nicole Lauzière

Une pièce a été débutée ce soir. Il y a eu peu de changements de section cette année. Plusieurs nouveaux se joignent à l'orchestre. Nicole mentionne aux parents que certains enfants peuvent pleurer, être découragés, mais qu'il ne faut pas s'inquiéter, tous sont capables de réussir. Il est normal au début d'avoir des difficultés de lecture. Il faut se rappeler que dans chaque 1^{er} violon, il y a un ancien 3^e violon. Une répétitrice pour la section des 3^{es} violons et un répétiteur pour les violoncelles ont été embauchés. Il ne faut pas s'en faire outre mesure, mais les encourager à pratiquer dès maintenant et ne pas attendre au premier concert pour s'y mettre, car le nombre de pièces sera important.

9. Varia et parole aux membres

Un membre demande quel est le nombre maximal de musiciens qui peuvent être admis dans l'orchestre symphonique. Il n'y a pas de maximum déterminé.

Un membre demande s'il manque des musiciens cette année. Non, la plupart des sections comptent un nombre minimal de musiciens. Nous n'avons qu'une seule contrebasse cependant.

10. Levée de l'assemblée

Chantal Forand propose la levée de l'assemblée et Louise Séguin appuie.
L'assemblée est levée à 20h45.

Sophie Roberge, présidente

Mylène Schryburt, secrétaire